



## COMPTE RENDU du Comité de pilotage Natura 2000 « Chênaie verte et juniperaie de la Tartagine » du 13 novembre 2018

Fonction	Nom Prénom	Coordonnées	Présent	Diffusion
Rédacteur en chef de Fatti Ghjunsaninchi	DELORME Michel	michel-patrice.delorme@orange.fr	x	x
Vallica habitant	TOCHE Charly	monique.toche@nordnet.fr 06 50 51 87 43	x	x
CCIRB Vice Président	POLI Pierre	pierrepoli20220@gmail.com 06 07 89 85 26	x	x
ONF agent d'Olmi Cappella	GENTY Pascal	pascal.genty@onf.fr 04 95 35 18 25	x	x
Vallica 1er adjoint	LUIGI Gérard	06 33 58 74 92	x	x
OEC Conservatoire Botanique	DELAGE Alain	delage@oec.fr	x	x
Syndicat mixte du Giussani	PIGELET Christophe	BMI.GUISSANI@orange.fr 06 34 29 17 13	x	x
Vallica adjointe au maire	TOCHE Monique	monique.toche@nordnet.fr 06 31 84 69 56	x	x
Vallica Maire	ANTONIOTTI Michelle	mairiedevallica@nordnet.fr	x	x
DDTM Responsable Unité Biodiversité	GUYON Eric	eric.guyon@haute-corse.gouv.fr	x	x
DDTM Stagiaire	PRETTE Grégory	gregory.prette@i-carre.net	x	x
CCIRB Animatrice	COLOMBANI Maëva	mc@ccirb.fr	x	
PNRC	MONDOLONI Stevan	smondoloni@pnr-corse.fr		x
ONF	SCHABAVER Hélène	helene.schabaver@onf.fr		x
OEC	VINCENTELLI Bruno	bruno.vincentelli@oec.fr		x



## Introduction

Monsieur Poli remercie la commune de Vallica d'accueillir le comité. Il rappelle que Madame le Maire ANTONIOTTI en est la Présidente et que la Communauté de Communes de l'Ile-Rousse – Balagne a en charge l'animation du site.

Il précise que l'objectif est de mettre en avant la biodiversité avec les partenaires et présente la nouvelle animatrice Maëva COLOMBANI.

Le comité se déroulera en reprenant les fiches actions décrites dans le DOCOB, en précisant les actions déjà réalisées et celle restant à mener.

## Fiche 0 : Animation du site Natura 2000

La maîtrise d'ouvrage revient à la CCIRB. Monsieur Guyon rappelle que le poste d'animatrice est financé à hauteur de 80% par l'Etat et les fonds Feader. Une demande a été déposée en octobre 2018 pour une période de 2 ans, 2019-2020. Le poste d'animatrice est assuré à hauteur de 50% d'un équivalent temps plein.

Monsieur Guyon insiste sur l'objectif d'animation de site qui est la préservation de la biodiversité en passant par un gros travail d'implication des propriétaires fonciers privés. La communication pour le tourisme n'a pas de vocation prioritaire.

Monsieur Poli se permet de préciser l'importance de faire découvrir aux locaux et aux touristes les zones naturelles qui composent le territoire et donc l'importance de relayer l'information par des moyens de communication.

## Fiche 1 : Aménagement de la forêt communale de Vallica

Monsieur Genty informe que le plan d'aménagement est en cours de révision et sera finalisé fin décembre 2018. Il précise qu'un inventaire a été réalisé et qu'il comporte une réflexion sur la gestion au cours des 20 prochaines années : La régénération sera réalisée par bouquet, une méthode plus douce et moins impactant. Une réflexion sur le besoin de bois de chauffe est également intégrée.

Monsieur Guyon ainsi que Monsieur Pigelet demandent si une présentation est prévue pour les acteurs locaux et le public. Monsieur Genty répond qu'une présentation peut être réalisée par l'ONF au printemps.

## Fiche 2 : Circuit de découverte Natura 2000

Le sentier a été créé en 2017. Cependant une route pour rejoindre la captage d'eau l'a coupé. Le sentier devra donc être réhabilité avant de prévoir une communication et une inauguration. Monsieur Guyon rappelle que ce type d'aménagement est soumis à évaluation d'incidence.

Monsieur Pigelet interpelle le comité sur la situation du sentier qu'il trouve très long et exposé à de forte chaleur en pleine été. Il aurait souhaité un travail de groupe sur la réflexion du tracé du sentier et ainsi mettre en valeur en sus le patrimoine de la région.



### **Fiche 3 : Communication sur le site Natura 2000**

Un dépliant 3 volet a été réalisé en 2017. Monsieur Pigelet et Monsieur Guyon souhaitent que le contenu soit réactualisé avant une nouvelle distribution qui devra être renforcée dans la région du Ghjunsani. Une réunion de travail pourra être réalisée pour valider le contenu.

### **Fiche 4 : Charte Natura 2000**

Monsieur Guyon soulève la question de la pertinence d'une charte Natura 2000 pour la région et la typologie de ce site. Il insiste sur le travail devant être réalisé avec les exploitants et la présentation des contrats Natura 2000. La fiche Charte Natura 2000 est considéré à présent comme non prioritaire.

### **Fiche 5 : Maintien des paysages ouverts**

Une ouverture de milieu favorise une flore diversifiée. Un travail de fond doit être réalisé avec les propriétaires et exploitants présents dans le site Natura 2000 afin de mettre en avant les MAEC et les contrats Natura 2000 pouvant apportés des avantages et des compensations aux exigences demandées pour l'entretien des terrains.

### **Fiche 6 : Maintien et soutien des populations de truite macrostigma**

Monsieur Poli, également au conseil d'administration de la fédération de pêche, informe que la population de truite macrostigma est très réduite voire nulle dans la rivière de la Tartagine. Cette fiche devient non prioritaire.

### **Fiche 7 : Soutien et amélioration des populations de discoglosses sarde et corse**

Cette fiche est non prioritaire.

### **Fiche 8 : Amélioration des connaissances du chat forestier et conservations des populations**

L'ONCFS est en charge du suivi de la population du forestier. Monsieur Guyon transmet les coordonnées de la personne compétente en la matière, Monsieur Pierre Benedetti avec lequel la CCIRB devra prendre contact.

### **Fiche 9 : Soutien et amélioration/conservation de la population de cerf corso-sarde**

Monsieur Mondoloni du PNRC en charge du suivi est excusé. Le comité pose les questions du nombre d'individus présents, des conditions de cohabitations avec le mouflon et souhaite avoir des photos à jour de l'espèce.

Après lecture du rapport transmis par Monsieur Mondoloni, la population en Corse s'élève aujourd'hui à 1500 individus. Depuis 1998, 300 individus ont été introduits. Au vu de l'évolution de la population actuelle, la réintroduction d'espèce va être stoppée.

Dans les régions de Caccia – Ghjunsani, 47 observations ont été faites entre septembre 2016 et septembre 2017. Une aire de répartition et un enclos sont présents dans le Ghjunsani.





Figure 35 : Cerf 8 marqué double boucle blanche à Castifau, le 29.8.17 (S.Mondoloni,PNRC)



Figure 36 : Trio de biches à Castifau le 29.8.17 (S.Mondoloni, PNRC)



## Questions diverses

Monsieur Pigelet s'interroge sur la non représentation des chauve-souris comme espèces à suivre dans le DOCOB. Il informe que de nombreuses zones sont propices comme habitat. Monsieur Guyon répond qu'un travail doit être réalisé avec le groupe chiroptère corse et qu'à l'issue une nouvelle fiche pourrait être développée.

Il rappelle également que l'Etat finance à 80% les restaurations d'habitats pour les espèces reconnues comme protégées.



## RECAPITULATIF

<b>Fiche 0 : Animation du site Natura 2000</b>	Demande de subvention en cours auprès de l'Etat et des fonds Feader pour le poste d'animateur du site pour les années 2019-2020
<b>Fiche 1 : Aménagement de la forêt communale de Vallica</b>	Plan d'aménagement sur 20 ans finalisé en fin pour la fin d'année 2018. La CCIRB organisera une rencontre entre l'ONF et le public et acteurs locaux pour présenter ce plan
<b>Fiche 2 : Circuit de découverte Natura 2000</b>	La CCIRB effectuera les démarches de remise en état du sentier pour une inauguration en 2019.
<b>Fiche 3 : Communication sur le site Natura 2000</b>	La CCIRB effectuera les démarches pour mettre à jour le dépliant 3 volets en concertation avec les financeurs et les acteurs locaux.
<b>Fiche 4 : Charte Natura 2000</b>	Action non prioritaire vis à vis de la mise en place des contrats Natura 2000.
<b>Fiche 5 : Maintien des paysages ouverts</b>	La CCIRB entrera en contact avec les propriétaires et exploitants des parcelles pour les informer des dispositifs MAEC et les contrats Natura 2000 en collaboration avec l'OEC.
<b>Fiche 6 : Maintien et soutien des populations de truite macrostigma</b>	Population de truite macrostigma très réduite voire nulle. Action non prioritaire.
<b>Fiche 7 : Soutien et amélioration des populations de discoglosses sarde et corse</b>	Action non prioritaire.
<b>Fiche 8 : Amélioration des connaissances du chat forestier et conservations des populations</b>	La CCIRB entrera en contact avec l'agent spécialisé à l'ONCFS.
<b>Fiche 9 : Soutien et amélioration/conservation de la population de cerf corso-sarde</b>	La CCIRB a contacté le PNRC en charge du suivi qui confirme que des missions de suivi ont été réalisées et la réintroduction va être stoppée au vu du bon maintien de la population.
<b>Action supplémentaire</b>	La CCIRB effectuera les démarches auprès du groupe chiroptère de corse pour étudier la pertinence de créer une nouvelle fiche pour le suivi de la population de chauve souris.

